

# Bureau syndical

*du vendredi 07 juillet 2017 à 18h30  
à St-Jean (Bureaux)*

## Compte rendu de séance

<b>1 - Présents .....</b>	<b>3</b>
<i>Membres délibératifs.....</i>	3
<i>Autres membres.....</i>	3
<b>2 - Compte rendu précédent .....</b>	<b>3</b>
<b>3 - Service de l'eau .....</b>	<b>3</b>
<i>Rapport sur le prix et la qualité du service .....</i>	3
<b>4 - Travaux .....</b>	<b>4</b>
<i>St-Victor La Tuilière (Extension) .....</i>	4
<i>St-Jean de Muzols Ravissier.....</i>	4
<i>Roiffieux Pont de la Bique.....</i>	4
<i>Roiffieux Les Viras.....</i>	4
<i>St-Jean de Muzols Tournon Bas Service (Remise en fonctionnement).....</i>	4
<i>Vaudevant Oternaud .....</i>	4
<b>5 - Questions diverses .....</b>	<b>5</b>
<i>Convention SFR (Réservoir d'Etalles) .....</i>	5
<i>Contrat territorial .....</i>	5
<i>Intercommunalité .....</i>	5
<i>Décisions des autres instances syndicales.....</i>	5
<i>Défense incendie .....</i>	5
<i>Autres questions .....</i>	5
<b>6 - Documents annexés .....</b>	<b>6</b>
<b>7 - Signatures.....</b>	<b>6</b>

*Edition du dimanche 9 juillet 2017*



## 1 - Présents

### Membres délibératifs

Mr Balay Pascal, Président  
Mr Roche Eric absent  
Mr Heyraud Gérard  
Mr Blachon André  
Mr Faya Bernard absent  
Mr Fereyre Gérard  
Mr Audras Maurice excusé, pouvoir à Mr Balay  
Mr Verney Christian  
Mr Desrieux Claude absent  
Mr Black Frédérick absent  
Mr Bertrand Régis  
Mr Nouaille Olivier excusé  
Mr Passas Jean-Claude

### Autres membres

Mr Desportes, Trésorier  
Mme Ruiz, secrétaire syndicale  
Mr Eysséric, directeur

## 2 - Compte rendu précédent

Le compte rendu de la réunion précédente du 31 mai 2017 a été adressé à chaque membre à l'issue de la séance respective. Il est résumé et commenté, les éclaircissements sont sollicités, il est soumis à l'approbation.

La mesure est approuvée à l'unanimité.

## 3 - Service de l'eau

### Rapport sur le prix et la qualité du service

Le rapport sur le prix et la qualité du service relatif à l'exercice 2016, dressé par la collectivité est présenté. Le rapport comporte en annexe le bilan de qualité de l'eau de l'ARS, la note de synthèse de l'intervention de l'Agence de l'Eau ainsi que le rapport annuel du délégataire de Saur. Le document est lu et commenté.

A noter que le rapport est rédigé à partir de données d'exploitation globalisées et devra être consolidé.

Le rapport sur le prix et la qualité du service est proposé à l'approbation. Il sera ensuite diffusé aux Communes pour approbation également et présenté au Comité syndical.

Le rapport sur le prix et la qualité du service ainsi que ses annexes, relatif à l'exercice 2016, sont approuvés à l'unanimité.

## **4 - Travaux**

### **St-Victor La Tuilière (Extension)**

Boisset des Littes pourrait faire les travaux d'extension.

Différentes formules de participation peuvent être envisagées. Il conviendra que la part syndicale soit cohérente avec le règlement de participation. La mesure sera examinée ultérieurement.

### **St-Jean de Muzols Ravissier**

Le Défenseur des Droits a été tenu informé de la précédente décision du Bureau. La communication tient lieu de proposition et est en attente de réponse. Les participations restent à établir sur le projet d'alimentation par Monerone.

### **Roiffieux Pont de la Bique**

Le réseau situé au-delà du Pont de la Bique en direction de Bernaudin s'avère devoir être renouvelé en raison de sa nature alors qu'il devait être conservé. Le coût de la mesure n'est pas estimé à ce jour.

Il est demandé l'autorisation de procéder au remplacement de l'ouvrage sur environ 200 mètres.

Le Bureau à l'unanimité autorise l'opération supplémentaire.

### **Roiffieux Les Viras**

Une opération communale sur les eaux pluviales doit être réalisée en parallèle de l'eau potable. Il est nécessaire qu'elle soit exécutée par le même prestataire que celui du Syndicat et dans le même terrassement. Le coût en est de 5 452.50 € HT.

Il est demandé l'autorisation de procéder par avenant à l'intégration de la mesure au titre du 6° de l'article 139 du Décret du 25 mars 2015, la Commune remboursant au Syndicat les dépenses induites.

La mesure est approuvée à l'unanimité, le projet d'avenant est adopté, le projet de convention est adopté.

### **St-Jean de Muzols Tournon Bas Service (Remise en fonctionnement)**

Il est rappelé la mesure de dévoiement des réseaux longeant le Doux induisant l'interruption momentanée du Bas Service syndical. Il est rappelé le transfert des ouvrages syndicaux (canalisations et réservoir) à la Ville de Tournon. Il est ainsi proposé de réhabiliter l'adduction du Puits de St-Jean en direction du Bas Service de manière à rétablir la fonction de secours. Pour ce faire il convient de reconstruire un réservoir à proximité de celui qui vient d'être cédé et de recréer une canalisation de refoulement alimentant ce réservoir en parallèle de celle dont le Syndicat n'a plus l'usage. Une esquisse est proposée. Le coût estimé sommairement s'établit à 1 115 000 € HT pour la canalisation de refoulement et le réservoir.

La Ville de Tournon s'interroge sur la construction en doublon des ouvrages d'alimentation en eau potable. Une rencontre est prévue prochainement.

### **Vaudevant Oternaud**

La question a déjà été traitée et le Bureau n'avait souhaité donner une suite favorable. La Commune et les habitants insistent. Une visite a eu lieu. Les habitants envisagent une alimentation par Pailharès, une solution qui reste d'un linéaire très élevé et qui nécessite encore un pompage. Le Syndicat n'est pas favorable.

Il est envisagé également d'investiguer une solution privée à partir d'un site qui a de l'eau (Pourchat) ou de recréer la source du hameau. Il est demandé au Syndicat de participer sur ces mesures. Après discussion, le Syndicat n'est pas habilité à intervenir sur des installations privées.

## **5 - Questions diverses**

### **Convention SFR (Réservoir d'Etables)**

La convention à échéance est proposée au renouvellement. Le loyer est porté de 2 000 à 3 000 € par an. Il est réactualisé forfaitairement de 2.0% par an. La durée du bail est de douze années et est reconductible par périodes de cinq années. Le Syndicat se réserve la possibilité d'intervenir facilement sur ses ouvrages.

Il est proposé d'approuver le document et d'autoriser le Président à le signer.

### **Contrat territorial**

En fin de contrat triennal, la programmation prend en compte en supplément 33 000 € HT à 15.0% d'aide pour l'opération Arras Plantade et 133 000 € HT supplémentaires à 40.0% d'aide pour l'opération St-Romain Chifflet.

### **Intercommunalité**

La question est posée ces jours-ci pour prendre soit l'option des Communautés, soit celle de la fusion. Une rencontre avec le Préfet est attendue.

Les Communautés ayant un territoire commun avec les Syndicats ont été regroupées. A part Annonay Rhône Agglo, elles ne souhaitent pas prendre la compétence aep.

### **Décisions des autres instances syndicales**

Néant.

### **Défense incendie**

Il est présenté une proposition Saur ainsi qu'un exemple de rapport à destination des Communes pour l'entretien, la gestion et la mesure des capacités de la défense incendie des Communes. Cette proposition fait suite au désengagement du SDIS sur le contrôle des hydrants.

### **Autres questions**

Les membres sont invités à formuler des observations ou à poser des questions sur un thème quelconque qui peut intéresser un délégué ou une commune relativement au service d'eau.

Néant.

## **6 - Documents annexés**

Sont considérés annexés au présent compte rendu :

*Compte rendu de séance précédente*

*Support de séance*

*Rapport sur le prix et la qualité du service et ses annexes*

*Dossiers techniques des opérations*

*Projet de convention SFR*

*Projet d'avenant Roiffieux*

*Projet de convention Roiffieux*

*Tarif et Rapport Saur sur la défense incendie*

## **7 - Signatures**